

Cahiers du Celec

ISSN : 2801-2305

14 | 2020

Relations épistolaires

La relation épistolaire au Moyen Âge

Marc Le Person

 <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=488>

Electronic reference

Marc Le Person, « La relation épistolaire au Moyen Âge », *Cahiers du Celec* [Online], 14 | 2020, Online since 07 juin 2023, connection on 29 juin 2023. URL : <https://publications-prairial.fr/celec/index.php?id=488>

Copyright

CC BY 4.0

La relation épistolaire au Moyen Âge

Marc Le Person

OUTLINE

Étude de lettres authentiques écrites par des personnes réelles au Moyen Âge

Lettre n° 1 : Charte du sire de Joinville (octobre 1294), authentifiée de sa main

Lettre n° 2 : Lettre de Joinville à Louis X, le Hutin (1289-1316) [Juin 1315]

Lettre n° 3 : Lettre-Pétition des habitants de Decize au Chapitre de Nevers (4 avril 1336)

Lettre n° 4 : Lettre de Jeanne d'Arc à Philippe le Bon, duc de Bourgogne (17 juillet 1429)

Lettre n° 5 : Lettre circulaire de Jeanne d'Arc aux habitants de Riom (9 novembre 1429)

Lettre n° 6 : Lettre de Louis XI (25 juin 1477)

Que nous apprennent les œuvres littéraires sur le champ lexical du courrier au Moyen Âge, sur la matérialité et la rédaction des lettres, sur la transmission du courrier, sur son envoi et sur sa réception ?

Champ lexical du courrier au Moyen Âge : un peu de terminologie

Transmission du courrier

Envoi et réception de la lettre

Le genre épistolaire entre progressivement dans l'univers littéraire fictionnel préfigurant le roman épistolaire qui se développera d'une manière plus aboutie dans les siècles suivants

Recours sporadique au courrier fictif dans les romans

Utilisation et insertion plus systématiques de la lettre fictive dans la littérature romanesque

Le Livre du Voir Dit, premier roman épistolaire ?

TEXT

- 1 Après avoir commenté des lettres authentiques, écrites entre les XIII^e et XV^e siècles, il conviendra d'évoquer ce que nous apprennent les œuvres littéraires sur le champ lexical du courrier au Moyen Âge, sur la matérialité et la rédaction des lettres, sur la transmission du courrier, sur son envoi et sur sa réception. Enfin il s'agira de voir comment la lettre entre progressivement dans l'univers littéraire fictionnel préfigurant le roman épistolaire qui se développera d'une manière plus aboutie dans les siècles suivants¹.

Étude de lettres authentiques écrites par des personnes réelles au Moyen Âge

- 2 Nous allons présenter et commenter six lettres authentiques pour tenter d'évoquer la variété de leur sujet, l'intérêt de leur contenu et la relative importance de la correspondance à cette époque (lettres privées et personnelles révélant les comportements, les sentiments, les traits de caractère et le degré d'intimité des correspondants, lettres officielles, diplomatiques et juridiques ou lettres ouvertes à caractère polémique ou revendicatif destinées à être connues publiquement).

Lettre n° 1 : Charte du sire de Joinville (octobre 1294), authentifiée de sa main

- 3 Musée des Archives départementales (Allier, Chazaud : archiviste), n° 99, Planche XXXIX.

Jean (Jehan), sire de Joinville, sénéchal de Champagne (v. 1224-1317 : il a vécu 93 ans !) est le célèbre mémorialiste de Saint Louis (Louis IX, 1214-1270), auteur d'une *Vie de Saint Louis*, écrite entre 1305 et 1309 à la demande de Jeanne de Navarre.

- 4 Cette charte, appelée aussi simplement « lettres/lectres », au sens de « texte écrit » (lignes 2, 3, 6, 18), est un document exprimant un acte juridique et lui conférant une valeur authentique qui tient à la notoriété de l'auteur de l'acte et de son sceau. Elle a pour objet la confirmation d'une autre charte antérieure donnée par lui en janvier 1257 (n. st.) qui portait :

1) Ratification de diverses donations faites par les seigneurs de la Fauche au prieuré Saint-Georges de Rémonvaux (Haute-Marne, arrondissement de Chaumont) ; [cité l. 5-12]

2) Donation par Joinville au même prieuré d'une rente annuelle d'un tonneau d'un demi-muid de vin (l. 12-17) à prendre dans son cellier de Joinville, à l'époque des vendanges, pour chanter des messes, certaines à l'intention de sa famille et d'autres pour le salut de son âme

pendant le reste de sa vie et chaque année à la date anniversaire de sa mort (il ignore qu'il lui reste encore 23 ans à vivre).

- 5 Cette seconde charte, après le préambule habituel d'authentification (invocation et titulature, c'est-à-dire nom et titre de l'auteur, date, sceau, formules garantissant l'intégralité du document) [l. 1-5], cite le texte de la première charte (l. 5-17) pour en reconduire les termes, certifiée par Joinville lui-même et munie de son sceau (l. 17-21). En outre, et c'est ce qui en fait le principal intérêt et lui donne un caractère émouvant, elle porte une note de la main même de Joinville (une apostille), ajoutée par lui tout à la fin pour prescrire l'exécution ponctuelle de sa donation (l. 21-22) : « *Et je commande à tous mes sergents qu'ils les payent toujours sans délai. Ce fut écrit de ma main.* » Le sceau manque.

Lettre n° 2 : Lettre de Joinville à Louis X, le Hutin (1289-1316) [Juin 1315]

- 6 B. N., fonds français 12764, pièce 82 (cf. édition de Nathalis de Wailly, p. 448-452).
Cette lettre porte pour adresse : « A mon bien aimé seigneur, le roi de France et de Navarre ».
Elle a été dictée par Joinville (âgé de 90 ans) et adressée à Louis X, le Hutin (= le querelleur), qui va mourir un an plus tard.
- 7 Cette lettre témoigne des aléas dans la distribution du courrier (l. 8-13). Joinville envoie une lettre d'excuse pour expliquer au roi pourquoi il ne peut pas venir au rendez-vous fixé à la mi-juin : la lettre du roi a mis huit jours à lui parvenir et n'est arrivée que le second dimanche de juin. Elle montre par ailleurs avec quelle respectueuse familiarité le vieux sénéchal de Champagne s'adressait au roi qu'il avait connu tout jeune (l. 13-15) : il s'excuse d'avoir utilisé spontanément la formule moins protocolaire « *mon bon signour* » au début de sa lettre comme il avait l'habitude de le faire avec les rois qui l'avaient précédé : Philippe III le Hardi et Philippe IV le Bel, grand-père et père de Louis X le Hutin, arrière-petit-fils de Saint Louis. On voit aussi (dans les lignes 6-8) qu'il donne encore son avis au roi (le bon conseil) sur les affaires du royaume, en l'occurrence les séquelles du conflit avec la Flandre, commencé sous le règne de son père.

Lettre n° 3 : Lettre-Pétition des habitants de Decize au Chapitre de Nevers (4 avril 1336)

8 In Musée des Archives départementales, n° 109 (planche XLI)

1) A vous honorables homes et discrez (= sages, avisés), noz chiers seigneurs le doyen et le chapitre de Nevers, supplient humblement
2) li habitant des villes de Dysise et de Saint-Privé, et especialement nous qui havons mis noz seels (= sceaux) en ceste presente supplica-
3) -cion, que, comme il vous a plehu commettre et establir Hugues de Bray a gouverner les escoles des Dysise, et nous soyens
4) certain que li diz governemenz n'est ne bons ne suffisenz ne proffitaibles es enfanz ds dictes escoles, par ce que
5) li dit escoliers ne prisent rien (n'ont aucune estime, aucun respect pour) le dit maistre, et avec ce le diz maistres, a la feste de saint Nicholas de hyver
6) darrenierement passée, donna et ostroya a ses diz ecoliers en licence de joyer (= jouer) es dez jusques a la some de XII deniers ;
7) par la quelle licence a eux lors donnée dou dit maistre, il sil (= s'i/s'y) sont sit (= si) acostumé que chascun jour il joyent
8) en l'escole es dez a la vehue et sehue dou dit maistre, et hont li dit escolier pour ce fere leurs perres (= pierres) propres et
9) plates (= plaques de métal ?) ; et quant aucune foiz li diz maistres par onte les en veaust corriger et batre, il se deffendent et le
10) ferent de perres ou autres choses ou le poygnent (= piquent, égratignent) de leurs grefes, enfant de XIII ans ou envoyron ; et de
11) ce est commune fame (= réputation) et renommee en dittes villes et en pluseurs autres lieux ; et encor hay (= est) il out (= ou = en le >chez le) dit mai-
12) -stre pluseurs autres vices, les quiex nous ne volons mie dire chascun par soy (= énumérer) ; qu'il vous plese, nostre chier
13) seigneur, metre et establir un autre bon et convenaible gouverneur es dittes escoles, ou si ce non (= sinon), ne vous
14) desplese, nostre chier seigneur (= le doyen du chapitre), quar il conviendra que, par cause du dit gouvernement, nous qui enfanz
15) y havons les envoyens autre pa [r] t es escoles et les metoyens en autre gouvernement. Et nostre chier seigneur,
16) nous vous voudroyens supplier, tant ou non de nous come ou non de touz ceux qui enfanz hont et

17) ont a havoir es dictes escoles, que ou dit gouvernement il vous
plese metre et establir Guillaume Chanut, cleric,
18) quar il nous pleroit mout, par ce que il est de nostre païs et que il
nous est certain que il seroit bons et
19) convenaibles a ce, et feroit le proffit des enfanz. Ou tesmoing de
la quel supplicacion et des choses en ycelle
20) contenues nous y avons mis noz seels (= sceaux), c'est assavoir
chascuns de nous en la cue (= queue de parchemin < cauda) en la
quelle ses nons
21) est escripiz, le jeudi après la feste de la resurreccion nostre Sei-
gneur, l'an mil CCC.XXX et six.

*Suivent 35 queues en parchemin sur lesquelles étaient plaqués
35 sceaux de cire brune, au-dessous des noms des requérants. (La pre-
mière queue, seule, est arrachée.)*

Trente-cinq habitants de la ville de Decize (Dysise) [Nièvre, arrondissement de Nevers] et du faubourg de Saint-Privé adressent une requête au Chapitre de Nevers pour se plaindre de l'insuffisance de Hugues de Bray, maître commis par ledit chapitre au gouvernement des écoles de Decize (l. 1-4) :

- 9 Ce maître ne se fait pas respecter par les escoliers (l. 5). Le jour de la Saint-Nicolas (6 décembre 1335), il leur a permis de jouer aux dés jusqu'à la somme de 12 deniers (l. 5-8). Maintenant les élèves en ont pris l'habitude, et quand le maître veut les en empêcher, ils le battent, lui lancent des pierres et le griffent (l. 9-10). Hugues de Bray a une mauvaise réputation et encore d'autres défauts, que les pétitionnaires ne jugent pas à propos d'énumérer (l. 11-12). Ils demandent donc sa révocation et la nomination d'un autre directeur de l'école, et, en forme de chantage, ils disent que, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils se verront obligés d'envoyer leurs enfants à l'école ailleurs (l. 12-15). Enfin, ils donnent le nom d'un remplaçant et désignent Guillaume Chanu, cleric, comme celui qu'ils aimeraient le mieux voir nommé maître à la place de Hugues de Bray, car il est du pays et leur semble un bon professeur (l. 17-19).

Lettre n° 4 : Lettre de Jeanne d'Arc à Philippe le Bon, duc de Bourgogne (17 juillet 1429)

10 Musée des Archives départementales (Nord), n° 123 (planche XLVII)
[L'abbé Dehaisnes : archiviste]

† Jhesus Maria.

1) Hault et redoubté prince, duc de Bourgoingne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le roy du ciel, mon droicturier

2) et souverain seigneur, que le roy de France et vous, faciez bonne paix ferme, qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre

3) de bon cuer, entierement, ainsi que doivent faire loyaulx chrestians ; et s'il vous plaist a guerroyer, si alez sur les Sarrazins.

4) Prince de Bourgoingne, je vous prie, supplie et requiers tant humblement que requérir vous puis, que ne guerroyez plus ou

5) saint royaume de France, et faictes retraire incontinent et briefment voz gens qui sont en aucunes places et forteresses

6) du dict saint royaume ; et de la part du gentil roy de France, il est prest de faire paix a vous, sauve son honneur, s'il ne tient

7) en vous. Et vous faiz a savoir de par le roy du ciel, mon droicturier et souverain seigneur, pour vostre bien et pour vostre honneur

8) et sur voz vie, que vous n'y gagnerez point bataille a l'encontre des loyaulx François, et que tous ceulx qui guerroyent ou dict

9) saint royaume de France, guerroyent contre le roy Jhesus, roy du ciel et de tout le monde, mon droicturier et souverain seigneur.

10) t vous prie et requiers à jointes mains, que ne faictes nulle bataille ne ne guerroyez contre nous, vous, voz gens

11) ou subgiez ; et croiez seurement que, quelque nombre de gens que amenez contre nous, qu'ilz n'y gagneront mie,

12) et sera grant pitié de la grant bataille et du sang qui y sera respendu de ceulx qui y vendront contre nous, Et a trois sepmaines

13) que je vous avoye escript et envoieé bonnes lettres par ung hérault, que feussiez au sacre du roy qui, aujourd'hui dimenche

14) xvii^e jour de ce présent mois de juillet, ce fait en la cité de Reims, dont je n'ay eu point de response, ne n'ouy oncques puis

15) nouvelles du dict hérault. A Dieu vous commens et soit garde de vous, s'il lui plaist et prie Dieu qu'il y mette bonne pais.

16) Escrip au dict lieu de Reims, le dict xvii^e jour de juillet.

Sur l'adresse : « Au duc de Bourgoingne. »

(Procès, t. V, p. 126. L'original est encore aux archives de Lille.)

Jeanne d'Arc a fait écrire plusieurs lettres en son nom. Même si certaines ont disparu, une dizaine sont connues et cinq d'entre elles subsistent dans leur forme originale des années 1429-1430 : outre cette lettre au duc de Bourgogne, trois lettres circulaires aux habitants de Reims et une aux habitants de Riom ont été conservées.

- 11 Cette lettre est datée de Reims, le jour même du sacre de Charles VII, le 17 juillet 1429. Au dos est écrit : « Au duc de Bourgoingne ». Après l'en-tête solennel « † Jhesus, Maria » précédé de la croix, Jeanne d'Arc adjure, avec gravité, au nom du ciel, le duc de Bourgogne de faire la paix avec le roi de France, qui est prêt de son côté à faire de même. S'il veut faire la guerre, qu'il aille plutôt combattre les Sarrasins. Elle l'exhorte à retirer ses troupes des places fortes occupées : poursuivre les hostilités contre le saint royaume de France ne mènerait à rien et ferait couler le sang inutilement (l. 1-12). Elle lui reproche vivement de ne pas avoir répondu à une lettre envoyée par un héraut trois semaines auparavant, par laquelle elle l'invitait à venir assister au sacre du roi à Reims (l. 12-15). [Cette lettre nous donne une idée des délais du courrier et nous rappelle qu'il était confié à des chevaucheurs spéciaux.] Elle termine en le recommandant à Dieu qui peut inspirer la paix (l. 15-16). Cette lettre sur parchemin, non signée, est conservée aux Archives départementales du Nord.

Lettre n° 5 : Lettre circulaire de Jeanne d'Arc aux habitants de Riom (9 novembre 1429)

- 12 Planche XXVII, n° 124. Archives communales de Riom (sous la cote AA 33 : lettre aux Riomois). [Cohendy : archiviste]. La signature « Jehanne » est autographe.
- 13 Cette lettre, envoyée de Moulins, est la première des trois lettres signées « Jehanne » de la main de la Pucelle. Jeanne d'Arc a bien signé les trois lettres revêtues de son nom selon les experts qui se sont toujours accordés à reconnaître que la signature était d'une même main.

- 14 Dans cette lettre, après avoir rappelé la prise récente de la ville de Saint-Pierre-le-Moûtier (Nièvre), elle demande aux Riomois de lui envoyer des munitions, des armes et des habillements de guerre pour aider au siège de la Charité-sur-Loire (Nièvre).
- 15 Une lettre contenant la même demande fut adressée le même jour aux habitants de Riom par Charles II, sire d'Albret, comte de Dreux, lieutenant du roi en Berry, et portée par le même porteur. Des lettres semblables avaient déjà été envoyées deux jours auparavant, le 7 novembre, par Jeanne d'Arc et par le sire d'Albret, à la ville de Clermont en Auvergne.

Lettre n° 6 : Lettre de Louis XI (25 juin 1477)

- 16 Paris, BNF, fr. 2913, fol. 15 r°.

1) Monseigneur le grant maistre, je vous envoie troys ou quatre
2) Mille faucheurs pour faire le gast (ravage, destruction) que vous savez. Je vous pry, mettez
3) les en besongne, et ne plaignez pas cinq ou six pippes (barriques) de vin
4) a les faire bien boyre et a les enyvrer. Et l'endemain bien
5) matin mettez les en besongne tellement que j'en oye parler. Et,
6) monseigneur le grant maistre mon amy, je vous assure que ce sera la chose
7) au monde qui fera le plus tost dire le mot (donner un sujet de conversation) a ceulx de Valenciennes.
8) Et adieu. Escript a monseigneur. Saint-Quentin, le xxv^e jour de juing.

Signé : Loys

De Chaumont

- 17 Ce recueil conserve une grande partie de la correspondance de Louis XI (1423-1483, roi de France en 1461). Cette lettre a été envoyée de « Saint-Quentin ». Le destinataire de la lettre est Antoine de Chabannes, comte de Dammartin (vers 1408-1488), homme de guerre limousin au service de Charles VII dès son jeune âge, ancien compagnon de Jeanne d'Arc, nommé Grand Maître de France en 1467, après avoir été longtemps un adversaire de Louis XI (dont il dénonçait les

intrigues au roi Charles VII). Le copiste a signé « de Chaumont » (fait par Chaumont). Le roi a signé « Loys ».

- 18 Ce courrier illustre l'habileté brutale du roi. Lors de la campagne du printemps 1477, destinée à s'emparer des possessions bourguignonnes après la mort de Charles le Téméraire, le roi, pour venir à bout de Valenciennes par la famine, veut faire faucher les blés encore verts aux alentours de la ville. Il informe donc Antoine de Chabannes qu'il lui envoie trois ou quatre mille faucheurs à gérer pour cette opération et à mettre au travail. Le roi lui recommande de bien les faire boire et de les laisser s'enivrer pour leur donner du cœur à l'ouvrage et il semble se réjouir à l'avance du mauvais tour qu'il joue aux Valenciennois.
- 19 On peut mettre en parallèle cette lettre avec le récit de cet épisode dû au chroniqueur bourguignon Jean Molinet, hostile à Louis XI, qui fustige ce « cruel exploict », expliquant comment le roi « livra guerre aux bleds et aux avoines » et fit assembler plus de dix mille faucheurs « au mois de juillet que les bleds ne sont tous verts ne tous murs ». Il s'en indigne et, apostrophant Louis XI, le compare à Néron, incendiaire de Rome, et au roi de Ninive qui avait fait jeûner par dérision les bêtes aussi bien que les hommes (Jonas, 3, 7). Mais la morale fut sauve car, malgré ses efforts, Louis XI n'obtint pas le résultat escompté : Valenciennes et Douai refusèrent de se rendre.

Que nous apprennent les œuvres littéraires sur le champ lexical du courrier au Moyen Âge, sur la matérialité et la rédaction des lettres, sur la transmission du courrier, sur son envoi et sur sa réception ?

Champ lexical du courrier au Moyen Âge : un peu de terminologie

- 20 Le mot « épistolaire » (relatif aux lettres) vient de l'adjectif latin *epistularis* dérivé de *epistula/ epistola* > épître, qui signifie « missive », « envoi », mot latin calqué sur le grec *epistollê* : message < du verbe *epsitellein* : envoyer. Le genre épistolaire regroupe donc des œuvres constituées de lettres comme l'indique le terme usuel et générique « lettre(s) » qui désigne le signe graphique (la lettre) et le message écrit résultant de l'ensemble des signes utilisés, employé au singulier collectif comme en français moderne « la lettre » : *Ce qu'il y avait dans la lettre* (*Le Voir Dit*, v. 202)², ou au pluriel « lettres » : *Les lettres pris et les ouvry* (*Le Voir Dit*, v. 780).
- 21 Le mot *escript* (<*scriptum*, participe passé du verbe latin *scribere* : écrire, cf. le scribe : celui qui écrit) désigne la lettre comme le résultat de l'acte d'écrire et le terme plus solennel *escripture(s)* insiste sur le style et la rédaction de l'auteur (destinateur) : *Je li envoieai ceste escript* (*Le Voir Dit*, v. 2978) ; *Li envoiea [y] ceste escripture* (*Le Voir Dit*, v. 3348).
- 22 Le terme *épître*, lui aussi plus solennel, renvoie aux lettres des *Actes des Apôtres* dans le *Nouveau Testament* et aux traités de rhétorique où il revêt un caractère technique. Guillaume de Machaut les réserve pour désigner la dimension artistique de sa correspondance amoureuse : *... nos escriptures,/Autant les douces que les sures,/Que l'on doit appeler espistres/- C'est leurs drois noms et leurs drois titres.* (*Le Voir Dit*, v. 492-495).
- 23 Pour définir des messages courts ou de simples billets, on utilise aussi le terme *brief(s)*, employé souvent dans la chanson de geste pour désigner une courte missive (< adjectif latin *brevis*, -e : bref) : *Je li fis escrire ce brief* (*Le Voir Dit*, v. 3048) ou l'on a recours au diminutif « lettrelles » : *De si petitettes lettrelles* (*Le Voir Dit*, v.1812). Plus rarement le mot *mant* (*Ysaÿe le Triste*³) : mandement, message < *mander* : envoyer, demander, ordonner. Les noms *rescript* (écrit en retour), *rescription* et *response* renvoient à la notion de réciprocité de la communication entre les correspondants : *Or avez oÿ le rescript* (*Le Voir Dit*, v. 8494) ; *Quant j'oÿ sa rescription* (*Le Voir Dit*, v. 1396) ; *response* (*Le Voir Dit*, v. 551). Le verbe *ouïr* révèle que la lettre a été lue à

haute voix. Dans *Ysaÿe le Triste* (fin XIV^e s.) pour répondre à une lettre, on parle de *reporter les nouvelles, redemander l'entente* du correspondant.

Transmission du courrier

- 24 La lettre est remise à un messager de confiance. Toute personne peut servir de messager. L'expéditeur recourt en cas de courriers officiels et diplomatiques à un personnel spécialisé : coursiers ou chevaliers chargés de porter les missives des rois ou des grands seigneurs, hérauts spécialisés dans les invitations à de grands tournois et qui sont aussi des spécialistes de l'héraldique et de la généalogie. Ils peuvent être accompagnés d'une escorte comme le chevalier accompagné de deux *escuyers* dans *Ysaÿe le Triste* (§ 112), qui apporte la lettre-proclamation de messire Crudely d'Arbise au *quemun* de Louvreséf, car les dangers d'interception du courrier sont réels et à prendre en considération. Il y a toujours la peur qu'il n'arrive pas à destination ou trop tard.
- 25 Dans les chansons de geste, au XII^e siècle et au début du XIII^e, le Roi utilise de grands seigneurs de sa cour pour des missions importantes et urgentes. Ces derniers sont d'ailleurs plus des ambassadeurs que de simples messagers ; investis de la confiance du souverain, ils peuvent parler en son nom.
- 26 Les romans arthuriens mettent en scène trois sortes de messagers plus ou moins étranges : des nains, qui ont un lien avec l'autre monde, qui sont d'une rapidité étonnante et qui sont au courant de tout, puis, au service de grands seigneurs et de grandes dames, la corporation des demoiselles messagères, qui, curieusement dans un univers guerrier, traversent sans crainte des espaces dangereux, et qui, elles aussi, sont informées comme par magie de tout ce qui se passe dans le royaume et dans les pays voisins ; elles arrivent à la cour, porteuses de nouvelles inattendues, émanant parfois d'un autre monde, comme dans les romans de Chrétien de Troyes. Et enfin la troisième catégorie des artistes (musiciens, harpistes, jongleurs) qui vont de cour en cour pour exercer leur art tout en délivrant leur message et qui en rapportent aussi des nouvelles.

- 27 Dans le volume IV du roman de *Tristan en prose*⁴, sept lettres échangées entre les personnages grâce aux demoiselles structurent la narration et contribuent à la dramatisation de l'histoire. Le récit s'ouvre sur une scène où Yseut reçoit une demoiselle qu'elle avait envoyée au royaume de Logres auprès de Tristan. Elle lui donne de bonnes nouvelles de Tristan mais avoue qu'elle n'a pas eu la patience d'attendre une réponse écrite de sa part pour revenir. Yseut, frustrée de ne pas tenir recevoir une lettre de son bien-aimé, reproche à la demoiselle de ne pas avoir accompli sa mission (IV, § 1). Tristan et Yseut utilisent encore les services d'une même demoiselle pour communiquer et rester en contact. Voyageant entre la Cornouailles et le royaume de Logres, elle sert de lien à tous les acteurs du roman⁵. Il arrive aussi que l'on se méfie de ces demoiselles. L'une d'elles paraît trop proche de la reine au roi Marc ; il engage finalement un autre messager, un jeune homme de sa maison en qui il a toute confiance pour porter les lettres qu'il destine à Guenièvre et au roi Arthur (IV, § 178-179).
- 28 Les artistes messagers dans le roman de *Tristan en prose* favorisent la circulation des nouvelles et des messages. Yseut envoie un harpiste en Petite Bretagne pour savoir si Tristan y séjourne (I, § 151). S'il ne parvient pas à trouver Tristan, il rencontre néanmoins sa femme Yseut aux Blanches Mains. Il rencontre Kahédin et accepte de lui servir de messager et de mettre son talent de chanteur à la disposition du jeune homme en apprenant les paroles et la musique d'un poème d'amour destiné à la reine Yseut. Lorsque le musicien repart une seconde fois en Petite Bretagne, il doit remettre deux lettres, l'une à Tristan qu'il ne trouve toujours pas, l'autre à Kahédin qui comprend au contenu de la lettre que la reine Yseut repousse son amour. Kahédin, au moment de mourir, confie au musicien une dernière lettre contenant un lai où il exprime un émouvant adieu à Yseut, lui laissant entendre qu'il ne peut pas vivre sans son amour. Le décalage chronologique joue un rôle dramatique, puisque cette lettre annonce une mort qui se sera déjà produite quand Yseut entendra le lai (I, § 163, v. 133-140). Dans le volume IV (§ 183), Dinadan, qui veut se venger de la perfidie du roi Marc, engage un harpeur pour chanter devant le roi un poème destiné à le tourner en ridicule et à faire connaître sa trahison et sa bassesse à toute la chevalerie.

Envoi et réception de la lettre

- 29 L'échange de courriers permet aux amants de vivre leur amour de loin : recevoir des lettres, contempler avec émotion et ravissement les écrits de l'être cher, véritables reflets de son âme, permet de compenser la frustration de l'absence. Les lettres lues et relues, couvertes de baisers, mouillées de larmes, placées près du cœur, sont chéries et vénérées comme des reliques, comme des images de la personne aimée, souvent représentée sur le sceau de cire. Héloïse l'explique à Abélard dans une de ses lettres :

Mon bien-aimé, je viens par hasard de recevoir ta lettre de consolation à un ami. J'ai remarqué tout de suite d'après l'en-tête qu'elle était de toi et je me suis mise à la lire avec une passion égale à la tendresse dont je chéris son auteur ; t'ayant perdu physiquement, je voulais du moins recréer par les mots comme une image de toi⁶.

- 30 *Le roman de Tristan en prose* nous donne un témoignage émouvant des émotions suscitées par l'envoi et la réception des courriers amoureux. Lorsque Tristan doit répondre à Yseut, il rédige la lettre seul, dans l'intimité de sa chambre, écrivant de sa main les mots choisis que lui dicte son cœur, puis il embrasse la lettre avant de la remettre au coursier pour lui donner une valeur affective plus grande :

Et saciés que tout celui demoura il laiens pour faire le brief que il veut mander a sa dame pour reconforter le. Quant il l'a fait et parfiné et escrit de ses propres mains, il la saele de son seel et le baille au vaslet. (...) Et lors baise les lettres... (*Tristan en prose*, VII, 37, l. 12-19).

- 31 De son côté, Yseut fait de même en écrivant le courrier de sa main pour que Tristan reconnaisse son écriture. Car c'est un bonheur et une souffrance intenses de reconnaître l'écriture de l'être aimé mais c'est surtout la garantie de l'intimité et du secret du dialogue amoureux :

Assez i pense nuit et jour. Et quant elle a pensé tant qu'ele a son brief mené a fin et de dit et de chant, ele l'escrit de sa propre main pour l'amor de ce que mesure Tristan le connoisse (*Tristan en prose*, VII, § 1, l. 21-24).

- 32 Le sceau qui ferme la lettre est l'objet d'un culte particulier car il porte la trace symbolique ou même l'image de l'auteur du courrier. Yseut reconnaît ainsi la provenance de cette lettre qu'elle a tant attendue. Elle mouille de ses larmes le sceau et pose maintes fois ses lèvres sur l'effigie de Tristan :

Et ele prent le brief. Et quant ele voit l'ymage de monsigneur Tristan, elle commence a pleurer desus et a baisier le par maintes fois. Et quant ele a tant pleuré desus qu'il est tout moulliés de ses larmes, ele desploie et trueve que les letres esoient escrites des propres mains monseigneur Tristan (*Tristan en prose*, VII, § 39, l. 1-6).

- 33 Ces gestes qui accompagnent la réception et la lecture des lettres révèlent l'émotion et l'impatience de celui qui attend et reçoit des nouvelles de l'être cher.

Le Livre du Voir Dit de Guillaume de Machaut nous fait assister au même rituel affectif : plaisir et émotion intenses lors de la réception des lettres, première lecture d'une seule traite en silence suivie de nombreuses relectures jusqu'à plus de vingt fois, gestes de tendresse consistant à contempler longuement et à chérir la missive en la plaçant sur son cœur, ou à couvrir de baisers la lettre, véritable substitut de l'être aimé :

[...] par ma foy, il ne fu jour depuis que je les ressus que je ne les baisasse deulz ou trois fois tout du moins. (*Lettre III de la dame*, b, p. 94.)
Mes je mis mes lettres sur mi, / C'est-à-dire desseur mon cuer (v. 793-794).

[...] qar, par ma foy, c'est la chose qui soit en monde ou je pren plus grant plaisir que de veoir et de oïr tout ce qui vient de vous.
(*Lettre VII de la dame*, a, p. 160.)

Le genre épistolaire entre progressivement dans l'univers littéraire fictionnel préfigurant le roman épistolaire qui se développera d'une manière plus aboutie dans les siècles suivants

- 34 Le genre épistolaire, constitué de lettres authentiques, est surtout utilisé par de grands personnages, par les clercs et les lettrés qui veulent confronter leurs points de vue philosophiques, exposer leurs arguments et partager leurs connaissances comme en témoignent la richesse des correspondances entre Jean de Salisbury et le comte Henri le Libéral, entre Bernard de Fontaines et les Maîtres des Universités et aussi, en latin, les échanges intellectuels et amoureux contenus dans la superbe correspondance entre Héloïse et Abélard au XII^e siècle.

Recours sporadique au courrier fictif dans les romans

- 35 Dès le XII^e siècle, des auteurs littéraires s'intéressent au courrier fictif et se plaisent à imaginer et à mettre en scène des personnages qui, pour se dire leur amour, ont recours à des échanges de correspondance. Mais, à l'origine, l'auteur adopte le plus souvent un point de vue extérieur et s'attache à ne décrire dans son récit que l'envoi de la missive, son mode d'expédition et le comportement des correspondants sans révéler au lecteur le détail du contenu des lettres.
- 36 Dans *Enéas*⁷, roman antique du XII^e s., la jeune Lavine, amoureuse d'Enéas, fait parvenir au jeune homme une lettre pour lui faire connaître ses sentiments. Le message est copié sur une feuille de parchemin et envoyé avec une flèche à Enéas, qui combat au loin entouré d'ennemis. Le choix de la flèche est bien symbolique d'un message amoureux dont nous ne connaissons pas le texte. L'auteur se

contente de souligner le courage et l'audace de la jeune fille qui se demande si elle peut la première déclarer son amour.

- 37 De même, dans le *Lai de Milon*⁸, Marie de France met en scène un couple d'amants séparés, qui vivent leur amour de loin en échangeant des lettres. Le contenu de la missive est seulement suggéré. L'auteur préfère insister sur la description des gestes et du comportement du destinataire : le parti d'utiliser un cygne comme messager, de cacher les lettres d'amour dans les plumes de l'oiseau, la tendresse avec laquelle l'amie de Milon déplie la lettre, en brise le sceau, trouve l'encre et le parchemin pour écrire sa réponse.
- 38 Dans le *Roman de Floire et Blancheflor*⁹ (vers 1180), deux adolescents s'écrivent en latin sur des tablettes d'argile ou sur du parchemin pour que leur amour secret ne soit pas découvert. Tout est relatif par ailleurs, car beaucoup de lettrés parlent et comprennent le latin !
- 39 Les auteurs se servent aussi des lettres pour faire rebondir l'action comme le recours à des messages contenant de fausses nouvelles destinées à tromper les personnages et à les faire tomber dans un piège. Dans *Le Chevalier de la Charrette* de Chrétien de Troyes, Lancelot, invité par un méchant nain à le suivre, a été enlevé et emprisonné sur l'ordre de Méléagan. Tout le monde s'inquiète de sa disparition et les chevaliers veulent se lancer à sa recherche. Mais voici qu'un messager, envoyé par Méléagan, arrive à la cour du roi Baudemagu pour délivrer une lettre mensongère portant un sceau falsifié, destiné à faire croire que Lancelot a écrit cette missive et qu'il se trouve en toute sécurité à la cour du roi Arthur. Abusés par ce subterfuge, les chevaliers rassurés renoncent à partir à la recherche de Lancelot¹⁰.

Utilisation et insertion plus systématiques de la lettre fictive dans la littérature romanesque

- 40 La littérature médiévale n'a pas ignoré non plus l'utilisation de la lettre fictive insérée dans une trame narrative, donnant l'illusion d'une vraie correspondance entre des personnages imaginaires de roman, comme on peut le voir dans plusieurs œuvres comme *Le Tristan en prose* (1230-1260), *Le Voir Dit* (1363-1365) de Guillaume de Ma-

chaut, *Ysaÿe le Triste* (fin ^{xiv}^e – début ^{xv}^e s.), préfigurant ainsi le roman épistolaire qui se développera d'une manière plus aboutie dans les siècles suivants.

- 41 *Le roman de Tristan en prose*, composé entre 1230 et 1235, utilise de nouveaux procédés d'écriture comme l'insertion de lettres en vers ou en prose. Ces lettres sont composées et organisées en fonction des aventures des héros ; elles jouent un rôle essentiel pour contribuer à la structure romanesque et renforcer l'intérêt dramatique du texte en tissant au fil de la narration une trame lyrique et structurante qui relie entre eux les personnages ; souvent apprises par cœur par le messager, elles sont ensuite lues, récitées ou chantées. L'innovation romanesque tient en grande partie à ce jeu subtil qui mêle narration et chant d'amour et ouvre ainsi la voie à une forme de genre du roman épistolaire.
- 42 *Ysaÿe le Triste*, roman arthurien, en prose picarde du ^{xiv}^e siècle, se présente comme une suite du *Tristan en prose* et raconte les aventures d'Ysaÿe, fils de Tristan et d'Yseut, puis celles de son fils Marc. Parmi un nombre considérable de missives (près d'un millier !), dont seule la teneur est connue, quinze lettres, dont le texte est révélé au lecteur, sont insérées dans le récit et contribuent à structurer la trame romanesque en créant un réseau entre les personnages.
- 43 Il convient d'étudier de manière plus précise l'utilisation de la correspondance dans le *Livre du Voir Dit* de Guillaume de Machaut qui contient les composantes d'un véritable roman épistolaire.

***Le Livre du Voir Dit*, premier roman épistolaire ?**

- 44 *Le Livre du Voir Dit* est une œuvre composite en vers et en prose, entremêlant plusieurs types d'écriture : des couplets d'octosyllabes narratifs à rimes plates, et quelque 65 poèmes lyriques de formes diverses¹¹ ; il contient, insérée parmi les textes poétiques, une correspondance amoureuse de quarante-six lettres en prose, échangées entre le poète vieillissant et sa jeune admiratrice : elles sont réparties à égalité entre les deux correspondants¹². Leur présence donne à cette œuvre l'aspect d'un véritable roman épistolaire, sans doute l'un des premiers de la littérature française. Nous lisons ainsi toute une

correspondance intime entre deux personnages que tout sépare (l'âge, la condition sociale, l'aspect physique, l'éloignement de leur résidence), mais que rapproche leur passion commune pour la littérature et la musique. Ils s'envoient dans leurs lettres des poèmes qui illustrent leur relation amoureuse et lui font écho. Ils vivent leur amour de loin et se font part de leurs états d'âme. Nous assistons à toute l'évolution de cette relation amoureuse depuis sa naissance jusqu'à son déclin.

- 45 *Le Livre du Voir Dit* raconte une histoire d'amour, mais aussi « l'histoire de la transformation de cet amour en livre ». Le poète écrit à sa dame : « Vostres livres se fait et est bien avanciez car j'en fais tous les jours cent vers. » Il se présente donc aussi comme un livre d'amour en train de s'écrire. À son admiratrice, Toute Belle, qui lui manifeste la première son désir de le rencontrer et le plaisir de recevoir ses poèmes, le poète répond qu'il espère lui aussi faire sa connaissance et la voir bientôt. Ainsi s'enchaînent quatre vagues successives de lettres envoyées en alternance régulière par les deux correspondants¹³. Mais ce rythme harmonieux et alternatif s'interrompt : les correspondants envoient chacun à leur tour plusieurs messages de suite auxquels succèdent, après un silence plus ou moins long, plusieurs réponses successives¹⁴. Ces groupes de messages consécutifs à des ruptures et des solutions de continuité chronologique traduisent la dégradation de la relation amoureuse. Le désamour se lit aussi dans la brièveté progressive des lettres comme si l'ampleur du texte était proportionnelle à l'intensité des sentiments. Les simples billets succédant à de plus longues missives.
- 46 Le lecteur, témoin permanent du déroulement de cette aventure sentimentale, est ainsi tenu en haleine et reste dans l'expectative de ce qu'il va advenir. Comme le souligne Jean Rousset, dans ce type de correspondance intime « les personnages disent leur vie en même temps qu'ils la vivent ; le lecteur est rendu contemporain de l'action ; il la vit dans le moment même où elle est vécue et écrite par le personnage¹⁵ ». Toutefois cette immédiateté est à nuancer, car l'auteur nous livre sa correspondance quotidienne en différé, à l'égard de laquelle il prend une certaine distance de composition. Il réorganise le récit et remanie quelque peu la chronologie de cette aventure sentimentale. Les 26 premières lettres ne sont pas datées. À partir de la

lettre 27, mis à part trois missives (30, 31 et 46), elles comportent toutes une date, à la demande du poète :

Mais j'ay trop à faire à querir les lettres qui respondent les unes aus autres. Si vous pri qu'en toutes les lettres que vous m'envoierés d'ores-en-avant, il y ait date, sans nommer le lieu (XXVII, f, p. 450).

- 47 Il donne lui-même l'exemple en datant la lettre 27 : *Escrip le .VIII^e. jour d'aoust*. La lettre dans laquelle le poète annonce qu'il s'est mis à la composition du *Voir Dit*. Pour insérer les lettres dans le livre poétique qu'il est en train de composer, il doit les classer avec une certaine vraisemblance. Il opère des choix, ne reproduit pas toujours toutes les lettres, et se contente d'en résumer certaines :

Je ne met pas icy sa lettre/Que ce seroit trop long a mettre (v. 1810-1811).

- 48 Il règne d'ailleurs une certaine impression de désordre dans la correspondance initiale. Les missives ne semblent pas toujours se répondre parfaitement. L'écrivain a-t-il voulu ainsi donner plus d'authenticité à son récit en suggérant la possibilité de lacunes et de pertes comme il arrive souvent dans les échanges épistolaires ? Ainsi supprime-t-il, de son propre aveu, tous les petits billets que les deux amoureux s'adressaient chaque jour, les jugeant finalement sans importance :

De si petitettes lettrelles.../Quar il n'i avoit que .II. mots/Et pour ce seulement m'en tais. (v.1812-1818)

- 49 Il va même jusqu'à mentionner une de ses lettres qui a disparu (v. 5798-5799) : celle qu'a brûlée Toute Belle avant même d'en avoir fini la lecture, affligée qu'elle était par les nombreux reproches adressés par le poète, comme elle le raconte dans la lettre 32 (p. 450) :

[...] je les commençai à lire plus de .X. fois, et si ne les pooie parlire (et je ne pouvais en terminer la lecture), tant avoie le cuer courecié et les yeux plains de larmes : si les ai arses et jette [e] s ou feu, ad fin que je ne les voie jamais, car elles me coureceroient toutes fois que je les verroie (XXXII, p. 540).

Mais cette lettre 30, prétendument détruite, se retrouve insérée dans la lettre suivante, car l'auteur a eu la prudence d'en garder une copie avant de l'envoyer à sa dame. Il souligne ainsi avec habileté la fragilité et les aléas d'une correspondance intime exposée au désamour.

- 50 L'art de la rhétorique n'est pas non plus absent dans les lettres du *Voir Dit* : elles suivent généralement la construction en cinq parties, recommandée par les *artes dictaminis* : la *salutatio*, la *captatio benevolentiae* (compliments), la *narratio* (l'exposé), la *petitio* (la demande) et la *conclusio*. Dans la lettre X, l'auteur respecte ce schéma : après l'apostrophe initiale « *Ma treschiere et ma tres souveraine dame* » (a, p. 184), le poète rend grâce à Toute Belle pour tous les bienfaits qu'elle lui a procurés, puis il exprime le bonheur qu'il ressent à contempler son magnifique portrait. Il lui demande d'apprendre une ballade qu'il a composée à son intention. Et dans la clausule, il invoque Dieu en faveur de sa bien-aimée.
- 51 *Le Livre du Voir Dit* se présente en définitive comme une réflexion sur la variété de l'écriture et des styles. François Suard¹⁶ nous invite à le considérer comme une tentative d'art total, combinant les ressources du lyrisme, du vers narratif et de la prose et mêlant la littérature, la musique des pièces lyriques et la peinture (à travers l'image de la dame).
- 52 Au terme de cette étude il apparaît que les échanges de courrier sont relativement nombreux malgré les difficultés de communication ; les sujets des lettres sont extrêmement variés comme on l'a vu ; les romans médiévaux s'en font l'écho, même s'ils favorisent plutôt la correspondance amoureuse, seule capable de faire vivre un amour de loin, qui doit demeurer secret. Assurément les lettres fictives tiennent une place de plus en plus importante dans la structure des récits et dans la communication entre les personnages de romans, mais les auteurs se contentent de les insérer dans leur fiction de façon sporadique, sans aller jusqu'à constituer un roman purement épistolaire comme cela sera le cas au XVIII^e siècle, avec *Les Liaisons dangereuses* ou *La Nouvelle Héloïse*. Au Moyen Âge, en dehors de recueils de lettres authentiques comme celui d'Héloïse et d'Abélard, il n'existe aucune œuvre fictionnelle entièrement et exclusivement constituée de lettres. Au demeurant, les auteurs médiévaux jettent déjà clairement les fondements du roman épistolaire et maîtrisent

déjà la plupart des techniques et des effets permettant de créer les rebondissements de l'intrigue et les retournements de situation tout en utilisant une variété de styles entre poésie et prose dans une sorte d'art total.

NOTES

1 Cette conférence inaugurale utilise des documents commentés dans mes cours de paléographie, donnés à l'Université Lyon 3 et un recueil de cours de séminaires du CEDIC, Centre Jean Prévost, durant les années 2003-2006, publiés sous le titre *La Lettre et les lettres, entre deux*, dont les textes ont été réunis par Claude LACHET et la regrettée Laurence RICHER (Lyon, Jacques André, 2007), et en particulier trois communications qui m'ont apporté beaucoup d'éléments utiles introduits dans cette synthèse : celle de Danielle QUERUEL intitulée « *Tristan en prose, le premier roman épistolaire de la littérature française ?* » (p. 25-36), celle de Claude LACHET intitulée « *Les lettres dans Le Livre du Voir Dit de Guillaume de Machaut : une recherche esthétique* » (p. 65-81) et enfin celle d'Anne MARTINEAU intitulée « *Les lettres dans Ysaÿe le Triste* » (p. 83-104).

2 Toutes les citations et références de cet article renvoient à Guillaume de Machaut, *Le Livre du Voir Dit*, édition et traduction Paul IMBS ; introduction, coordination et révision Jacqueline CERQUIGLINI-TOULET, Paris, Librairie Générale Française, 1999, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, n° 4557.

3 Toutes les citations et références de cet article renvoient à *Ysaÿe le Triste, Roman arthurien du Moyen Âge tardif*, éd. André GIACCHETTI, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 1989.

4 Toutes les citations et références relatives au *Roman de Tristan en prose* renvoient à l'ensemble des volumes publiés sous la direction de Philippe MÉNARD, Droz, Textes littéraires français, depuis 1987.

5 Elle apporte des lettres à Lancelot (de la part de Tristan, IV, §165), à Guenièvre et au roi Arthur (une lettre émanant de Tristan, IV, §162), repartant ensuite avec d'autres missives d'Arthur vers Tristan et le roi Marc (IV, §168). Le roi Marc répond au roi Arthur et confie à la demoiselle une seconde lettre pour la reine Guenièvre (IV, §175).

- 6 *Héloïse et Abélard, Lettres et vie*, FERROUL Yves, Paris, GF-Flammarion, 1996, p. 95, lettre n° 2.
- 7 *Eneas, roman du XII^e siècle*, édition SALVERDA DE GRAVE J., tome II, Paris, Champion, 1983 (v. 8767-8981).
- 8 Marie de France, *Lais*, éd. LODS Jeanne, CFMA, Paris, Champion, 1959.
- 9 *Floire et Blancheflor*, éd. PELAN Margaret, Paris, Champion, 1956.
- 10 *Le Chevalier de la Charrette*, éd. MÉLA Charles, Le Livre de Poche, Lettres gothiques, Paris, 1992 (v. 5237-5275).
- 11 31 rondeaux, 19 ballades, 9 chansons balladées, 4 complaintes, un lai et une prière à Vénus.
- 12 Ils en écrivent chacun 23.
- 13 Les dix premières lettres, envoyées en alternance régulière, traduisent la progression d'un amour de loin réciproque jusqu'au premier rendez-vous. Après le baiser de paix donné à l'église, l'amant, dans la lettre 11, reprend l'initiative d'une correspondance qui se succède alternativement et avec harmonie jusqu'à la quinzième missive. Les lettres 16 et 17 relatent le long séjour du poète chez le duc de Normandie, son protecteur. L'alternance du courrier reprend depuis la réponse de la dame dans la lettre 18 jusqu'à la lettre 28 et une dernière vague dans les lettres 32 à 38 où l'alternance se manifeste encore.
- 14 Tandis que les lettres 28 et 29 sont écrites par la dame, les lettres 30 et 31 sont envoyées ensemble par l'amant et les lettres 38, 39 et 40 par Toute Belle. Le poète compose les lettres 41 et 42, la dame les lettres 43 et 44, auxquelles l'amant répond dans la lettre 45.
- 15 *Forme et signification*, Paris, José Corti, 1962, p. 67 et 70.
- 16 Dans la conclusion de son article sur *Le Livre du Voir Dit* dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires de langue française*, DE BEAUMARCHAIS J.-P. et COUTY D. (dir.), Paris, Bordas, 1994 (3 vol.), p. 2052-2053.

ABSTRACTS

Français

Marc Le Person rappelle les spécificités du courrier au Moyen Âge (vocabulaire, étymologies, moyens de transmission, envoi, précautions prises et réception), et son utilisation dans le domaine littéraire, en insistant sur une

œuvre pionnière : *Le Livre du Voir Dit* de Guillaume de Machaut, ancêtre du roman par lettres (vers 1363-1365). Il y présente aussi six lettres réelles, dont deux sont données *in extenso*. Celle de Jeanne d'Arc au duc Philippe le Bon (17 juillet 1469) a beau figurer dans les livres d'histoire, sa lecture est toujours aussi bouleversante. L'autre est très drôle : c'est une pétition adressée par des parents d'élèves de Decize, dans la Nièvre, au Chapitre de Nevers (avril 1336). Mécontents du « maistre » censé éduquer leurs enfants, et qui n'a aucune autorité sur eux, ils demandent son renvoi et suggèrent le nom d'un remplaçant. Tout en comprenant leur point de vue, on ne peut s'empêcher de se mettre à la place du professeur confronté à de tels garnements, ni de se dire que, déjà, le métier d'enseignant n'était pas une sinécure.

English

Marc Le Person recalls the specificities of mail in the Middle Ages (vocabulary, etymologies, means of transmission, sending, precautions taken and reception), and its use in the literary field, emphasizing a pioneering work: *Le Livre du Voir Dit* by Guillaume de Machaut, ancestor of the novel by letters (c. 1363-1365). It also presents six actual letters, two of which are given *in extenso*. The letter from Joan of Arc to Duke Philip the Good (17th of July 1469) may appear in history books, but its reading is as moving as ever. The other is very funny: it is a petition addressed by parents of pupils from Decize, in the Nièvre region, to the Chapter of Nevers (April 1336). Dissatisfied with the "maistre" who was supposed to educate their children, and who had no authority over them, they asked for his dismissal and suggested the name of a replacement. While understanding their point of view, one cannot help but put oneself in the place of the teacher faced with such rascals, nor can one help thinking that the teaching profession was already not a sinecure.

INDEX

Keywords

epistolary relationship, Middle Ages, *Le Livre du Voir Dit*, Arc (Joan of), education

AUTHOR

Marc Le Person

(PR émérite, Langue et Littérature médiévales) – CIHAM UMR 5648, Université Jean Moulin Lyon 3

IDREF : <https://www.idref.fr/070504725>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000066560917>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14488233>